

# BULLETIN MUNICIPAL DE KERFOURN

## JUILLET 2010

INFO  
PRATIQUES  
[www.kerfourn.fr](http://www.kerfourn.fr)

### Secrétariat de la Mairie

Téléphone : 02 97 38 36 03  
Lundi Fermé Fermé  
Mardi 8h30 – 12h Fermé  
Mercredi 8h30 – 12h 14h – 18h  
Jeudi 8h30 – 12h 14h – 18h  
Vendredi 8h30 – 12h Fermé  
Samedi 8h30 – 12h 14h – 16h

### Café "Chez Marie Jo"

Téléphone : 02 97 38 36 20

### Bar -Tabac - résultats sportifs journaux - Café Merlus (Lorient)

Lundi 7h30 – 14h 16h – 21h  
Mardi Fermé Fermé  
Mercredi 7h30 – 14h 16h – 21h  
Jeudi 7h30 – 14h 16h – 21h  
Vendredi 7h30 – 14h 16h – 1h  
Samedi 8h – 14h 16h – 1h  
Dimanche 9h – 14h 16h – 1h

### Horaires Médiathèque

Téléphone : 02 97 38 19 04  
Période hors-scolaire  
Mercredi 9h – 12h et 14h – 18h

### Boulangerie

Téléphone : 02 97 38 19 75  
Lundi Fermé  
Tous les jours  
7h à 14h et 16h à 19h30  
Dimanche 7h à 13h

### Crêperie « l'hirondelle »

Téléphone : 02 97 38 24 86  
Lundi 7h – 15h 18h – 20h  
Mardi 7h – 15h 18h – 22h  
Mercredi 7h – 15h Fermé  
Jeudi 7h – 15h 17h30 – 22h  
Vendredi 7h – 15h 17h30 – 23h  
Samedi 8h – 15h 18h – 23h  
Dimanche Fermé 18h – 23h  
Sur réservation : Le Couscous 1<sup>er</sup>  
et 3<sup>eme</sup> samedi du mois,  
paëlla 2<sup>eme</sup> samedi du mois de  
mai à septembre

### Déchetterie Gueltas

Téléphone : 02 97 51 51 64  
Lundi et jeudi  
10h - 12h et 14h – 18h  
samedi 10h - 13h et 14h - 18h

### Déchetterie Noyal Pontivy

Lundi 10h à 11h30 et 14h à 19h  
Mercredi, jeudi, vendredi 14h à 19h  
Samedi 10h à 11h30 et 14h à 18h

### Halte Garderie Municipale

Téléphone : 02 97 38 36 03  
Lundi, mardi, jeudi, vendredi  
Matin : 7h30 à 8h45  
Soir : 16h15 à 18h30

## Le mot du Maire

Chers concitoyens

En juin, les conseils municipaux de France doivent être informés sur le service public d'eau potable et d'assainissement collectif de l'année précédente. Nous avons ajouté cette année le rapport de l'assainissement non collectif partiellement réalisé sur la commune (94 sur 179 logements) par Pontivy Communauté. Ces documents sont consultables à la Mairie et feront l'objet d'une synthèse sur le site communal « [kerfourn.fr](http://kerfourn.fr) ». L'eau est de moins en moins gratuite!!! Les bases de comparaison se font sur la consommation annuelle de 120 m<sup>3</sup> par famille. Nous notons une hausse de 2,14 % pour l'eau potable avec une facture de 286,54 € TTC et de 5,53 % du traitement par un assainissement collectif pour un coût de 177,13 € TTC. La consommation annuelle moyenne par branchement domestique est de 94 m<sup>3</sup> sur le SIAEP (syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable) de Noyal-Pontivy Cléguérec et de 63 m<sup>3</sup> sur le centre bourg. Sur les 94 installations d'assainissement non collectif contrôlées, 39 sont sources de pollution ou inaccessibles. Le bilan du contrôle de Pontivy Communauté sera transmis après le visa du maire normalement avant la fin de l'année.

Nous souhaitons faciliter l'accès des Kerfournais aux délibérations du conseil municipal. Ces informations sont disponibles à la mairie mais peu de personnes font la démarche. Aussi nous avons demandé au secrétariat de la commune de préparer un classeur présentant les délibérations actives et opposables aux personnes. De plus, les délibérations seront consultables sur le site officiel communal par ordre chronologique. Vous pouvez déjà consulter les délibérations du conseil du 6 mai 2010.

Nous avons lors de la réunion du conseil du 1 juillet voté une motion pour le maintien d'une justice de proximité pour les justiciables du Centre Bretagne après la fermeture des Tribunaux d'Instance de Loudéac, Ploërmel et Pontivy. Au mépris de la maxime de la république gravée sur les frontispices de la plupart de nos mairies, les raisons économiques ne peuvent même pas expliquer cette volonté puisque les bâtiments étaient mis à disposition gratuitement sur Pontivy et Loudéac sans connaître la situation de Ploërmel. L'éloignement vers Lorient des audiences aggrave les inégalités entre les territoires ruraux et les zones littorales. Est ce équitable de rendre justice en l'absence des justiciables ?

L'actualité de cette fin de semaine nous a rattrapé puisque lors du premier exercice pratique de la réserve de sécurité civile, le scénario envisagé vendredi soir était la fugue d'un enfant de 16 ans. L'exercice nous a permis de mettre en évidence des améliorations simples et constructives. Sur les 28 réservistes, 17 étaient présents. Nous nous sommes retrouvés autour d'un (ou deux) verre de l'amitié pour échanger sur le déroulement de l'exercice. Nous pouvons constater une certaine efficacité puisque nous avons retrouvé notre "fugueur" 1h30 après l'alerte.

Après le bilan favorable de l'animation sportive proposée en avril, nous avons souhaité proposer des activités cet été une semaine en juillet du 26 au 30 et l'autre en août du 16 au 20. Pontivy Communauté propose aussi une journée de sensibilisation à l'environnement sur la commune le 17 août en s'inscrivant à l'office de tourisme de Pontivy au 02.97.25.04.10.

Après la mise en place du club de lecture en juin, une analyse sera effectuée le 4 août à la médiathèque. Nous y accueillerons les intervenants pour échanger nos impressions respectives. Mais nous invitons aussi des personnes bénévoles convaincues de l'intérêt pour les enfants de côtoyer le plus souvent possible les livres.

Avec les beaux jours, l'ensemble du conseil vous souhaite un agréable été en profitant du temps libre à votre disposition. Bonne fête de la Fontaine où l'ombre des arbres sera certainement la bienvenue.

Joel Marivain

## Informations générales

### Naissance

Augustin Le Tutour, 10, rue des Ajoncs, Kerfourn le 13 juin 2010

**La fête de la fontaine : 24 et 25 juillet 2010, au programme :**

| <b>Samedi 24 juillet</b>                                      | <b>dimanche 25 juillet</b>   |
|---|--|
| Jeux de Pétanque  | Matin : Palets sur planche (individuelle)  |
| 17h Course à pied 9.9 km<br>Inscriptions Tel : 02 97 08 21 57 | Midi : Bœuf bourguignon. Cartes en vente « chez Marie Jo »<br>adulte 10€, enfant 5€. |
| Le soir : Repas crêpes et concert                             | Après midi : Palets sur planche (en couple)  |
|   | Animation musicale, structure gonflable, quads.                                      |

### Centre de Loisirs

Du fait de la participation financière au Centre de Loisirs DE Noyal Pontivy, nous invitons les parents à communiquer en Mairie le nom d'enfant(s), les dates et lieu de Centre de Loisirs.

### Collecte des journaux et publicités samedi 7 août 2010

Collecte des journaux et publicités samedi 7 août de 9h à 12h et 14h à 16h30, salle des associations à la Mairie, accès par la porte de derrière.

### Médiathèque

Tous le mois de septembre ( à partir du 8) jusqu'aux vacances de la toussaint, il y aura le club de lecture le mercredi après midi à partir de 14h30, si des personnes sont intéressées pour l'animer, on se réunira le mercredi 4 août pour établir le planning.

### Pardon de St ELOI - St VINCENT le dimanche 5 septembre 2010.

La fête patronale de la paroisse se déroulera le dimanche 5 septembre 2010.

10h30 rassemblement à la fontaine autour du feu

11h00 messe

Cette fête sera l'occasion de bénir l'autel fraîchement restauré.

12h00 Comme d'habitude le comité paroissial invite chacun à la salle polyvalente pour le repas (11€ kir offert).

Les villages chargés cette année de l'organisation se situent entre la route de Gueltas et la route de Pembual.

### Concert gratuit le samedi 31 juillet 2010

Fête de la musique (entrée gratuite) sur la place de l'église à KERFOURN.

Organisé par: l'Association "Ker Yaouank" et le café "Chez Marie Jo"

- samedi 31 JUILLET, de 20h à 2h

- Consommations et restauration sur place

Note : - **Interdiction de stationnement sur le parking et dans la rue de la place de l'église à partir de 17h le samedi 31 juillet.**

**Apport de boisson alcoolisé interdit sur le site.**

### La reprise des cours de gymnastique se fera le jeudi 9 septembre 2010 à 20h30.

Ces cours seront dispensés tous les jeudi à 20h30 à la salle polyvalente de Kerfourn et seront animés par Anne MAZIN, diplômée d'état, de l'association Profession Sport56. Les inscriptions se font sur place aux heures des cours. Vous êtes invité 1 ou 2 séances gratuitement pour découvrir le bien être.

### Classes 0

Une journée retrouvailles pour les classes 0 est prévue le dimanche 10 octobre 2010 à la salle des fêtes de Kerfourn.

Si vous êtes nés en 2010, 2000, 1990, 1980, 1970, 1960, 1950, 1940, 1930, 1920, voir en 1910, vous êtes concernés.

Merci de prendre contact avec Françoise Cobigo tél : 02 97 38 24 20 ou renseignements en Mairie.

www.chez-marie-jo.fr courriel: contact@chez-marie-jo.fr

« Livraisons de courses à domicile. »

Livraison à Kerfourn Zone B = 12.90€

Tél : 06 89 78 48 02 ou 02 97 38 36 20



### Cuisine sauvage:

Nous vous rappelons l'animation organisée par la communauté de communes à Kerfourn: «la cuisine des fleurs» qui a lieu le mardi 17 août de 14 h à 16 h. rendez-vous à la cantine municipale.

Une inscription préalable près de l'office du tourisme est nécessaire car le nombre de place est limité ( 30 personnes maximum). Téléphone: 02 97 25 04 10

Le guide complet des différentes animations sur le territoire est à votre disposition à la maison du tourisme. En attendant, rien ne vous empêche de préparer une boisson rafraîchissante

### Limonade aux coquelicots:

Pour 1,5 litres: 10 poignées de pétales de coquelicots - 2 citrons - 7 cuillères à soupe de sucre - 1 litre d'eau.

Déposer les pétales préalablement rincés et les jus de citrons dans un récipient.

Faire chauffer dans une casserole le sucre et l'eau.

Dès que le sirop de sucre est proche de l'ébullition, le verser sur les pétales et le jus de citron.

Laisser macérer quelques heures (de préférence au soleil).

Filtrer puis mettre en bouteilles. Conserver au frais.

De la même façon, vous pouvez élaborer de la limonade à la rose, au sureau, à la violette ou à la lavande.

**Proverbe :** Qui a de la Sauge dans son jardin n'a pas besoin de médecin !

### Nouveaux survêtements pour les pompiers



#### DEVENIR SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

En parallèle de votre métier, de vos études... vous pouvez vous engager comme sapeur-pompier volontaire au centre de secours de Kerfourn.

Au SDIS du Morbihan, ils sont plus de 2000 hommes et femmes à vivre un engagement quotidien au service des autres.

Pourquoi pas vous ?

Il vous suffit d'adresser votre candidature directement au Centre de secours de Kerfourn.

Pour tout renseignement téléphone 06-32-63-13-63

L'entreprise de peinture « Antony Guillermic » et l'amicale des sapeurs pompiers de Kerfourn ont remis aux sapeurs pompiers leurs nouveaux survêtements.



**MAISON-NETTE**

**MONIQUE BULTEAU/DESPREZ**

4 rue des Croix  
56920 KERFOURN

TEL / FAX : 02.97.38.25.41  
Portable : 06.76.24.83.02

N° SIRET : 452.334.659.000.11  
TVA INTRA COMMUNAUTAIRE  
FR.824.523.346.59

Email : monique.bulteau@wanadoo.fr

**NETTOYAGE:** De maisons après ou avant déménagement,  
après travaux de rénovation ou construction neuve,  
après sinistres, vitres, vérandas  
grand nettoyage ponctuels  
devis gratuit sur demande

Tu as entre 6 et 13 ans ?

La Mairie de Kerfourn et Profession Sport 56 te proposent « Vacances Multisports 56 »

## Planning d'activité KERFOURN été 2010

|                     |         |                      |              |
|---------------------|---------|----------------------|--------------|
| Lundi 26 juillet    | 14h-17h | Pétéka               | Hockey       |
| Mardi 27 juillet    | 14h-17h | Hand-ball            | Tchouck-ball |
| Mercredi 28 juillet | 14h-17h | Cirque               | Kin-ball     |
| Jeudi 29 juillet    | 14h-17h | Course d'orientation |              |
| Vendredi 30 juillet | 14h-17h | Tournoi multisports  |              |
| Lundi 16 août       | 14h-17h | Pétéka               | Flag-rugby   |
| Mardi 17 août       | 14h-17h | Randonnée VTT        |              |
| Mercredi 18 août    | 14h-17h | Sports de raquette   | Hockey       |
| Jeudi 19 août       | 14h-17h | Athlétisme           | Base-ball    |
| Vendredi 20 août    | 14h-17h | Tournoi multisports  |              |



## Renseignements et Inscriptions

Mairie de Kerfourn courriel : [sport@kerfourn.fr](mailto:sport@kerfourn.fr) 02 97 38 36 03  
Irek Becker, éducateur sportif de Profession Sport 56 06 43 44 91 23

### FOIRE AUX QUESTIONS « CHEQUE SPORT » JEUNES

#### A quelles conditions puis-je bénéficier de ce Chèque Sport ?

Seule condition : être né(e) en 1993, 1994, 1995.

#### Quelles sont les dates de validité de mon Chèque Sport ?

Ton Chèque Sport te permet d'obtenir une aide de 15 € pour la saison sportive 2010/2011, ou pour 2011 si ton adhésion court sur l'année civile.

Tu peux imprimer ce Chèque jusqu'au 30 mars 2011.

Tu peux le présenter à ton club jusqu'au 10 avril 2011.

#### Quelles sont les structures dans lesquelles mon Chèque Sport est valable ?

Ton Chèque Sport est valable dans toutes les structures sportives bretonnes (clubs, centre nautique, centre équestre, etc.) affiliées à une Fédération Française reconnue par le Comité National Olympique et Sportif Français, à l'exception de ton association sportive d'établissement scolaire (UNSS ou UGSEL). Renseigne-toi auprès de ton club.

Tu peux par contre aussi bien t'inscrire dans un club unisport (football, judo, etc) ou dans un club multisports, et ainsi pratiquer toute l'année une ou plusieurs disciplines sportives.

#### J'ai déjà payé mon adhésion pour 2010/2011 et je viens seulement d'apprendre que je pouvais bénéficier de mon Chèque Sport.

Tu as jusqu'au 30 mars 2011 pour t'inscrire et jusqu'au 10 avril 2011 pour présenter ton Chèque Sport à ton club. Tu lui demanderas alors de te reverser 15 €. Si tu (ou tes parents) règles ton adhésion annuelle en plusieurs fois, ton club peut également te faire bénéficier de ta réduction sur le dernier versement.

#### Je pratique plusieurs activités sportives dans des clubs sportifs différents, puis-je obtenir plusieurs Chèque Sport ?

Oui, tu as le droit à un Chèque Sport par activité sportive. Lors de ton inscription on te demandera quelle discipline tu souhaites pratiquer afin d'avoir un Chèque Sport individualisé pour chacun de tes clubs. Attention, chaque Chèque Sport est unique, si tu utilises le même Chèque sport pour deux activités différentes ton club ne pourra te faire de réduction.

#### Mon club ne connaît pas le principe du Chèque Sport, il ne veut pas me faire bénéficier de ma réduction.

Insistes auprès de ton club car tu es dans ton droit. Rappelle, si besoin, que toutes les informations concernant le Chèque Sport se trouvent sur le site [www.bretagne.fr/chequesport](http://www.bretagne.fr/chequesport). Pour ton club, les démarches sont très simples et il peut contacter la Région Bretagne en cas de besoin : Région Bretagne, Service Jeunesse et Sports, [sport@region-bretagne.fr](mailto:sport@region-bretagne.fr)

#### Je souhaite utiliser mon Chèque Sport pour m'acheter des chaussures de sport ou régler une partie de mon stage sportif, est-ce possible ?

Non, le Chèque Sport n'est pas un moyen de paiement. Cette réduction de 15 € n'est valable que sur le montant de l'adhésion annuelle dans un club. Tu ne peux donc bénéficier avec ce Chèque Sport d'aucune réduction dans un magasin ou auprès d'un organisme commercial.

# L'INFORMATION eau

La feuille d'information sur l'eau potable

## 2009



## SIAEP DE LA REGION DE NOYAL-PONTIVY - CLEGUEREC

Extrait du rapport annuel 2009 sur le prix et la qualité du service public Disponible en mairie de NOYAL-PONTIVY

### TERRITOIRE

18 725 habitants

Le service d'eau potable du Siaep de la Région de Noyal-Pontivy - Cléguérec regroupe les communes de : Cléguérec, Croixanvec, Kerfourn, Kergrist, Malguénac, Neulliac, Noyal-Pontivy, Saint-Aignan, Sainte-Brigitte, Saint-Gérand, Saint-Gonnery, Séglien et Silfiac.



13 communes adhérentes

La population desservie est de 18 725 habitants.

### EXPLOITATION

En affermage

La société SAUR a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service. Le syndicat garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages. L'eau est distribuée à 7 423 abonnés (+0,92 % par rapport à 2008).



### PRODUCTION

8 ressources

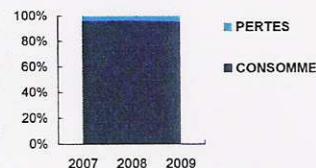
- Des ressources propres au syndicat : 2 prises en rivière, 2 puits simples ont fourni 2 265 152 m<sup>3</sup> d'eau traitée.
- Des importations des collectivités voisines d'un volume total de 110 806 m<sup>3</sup> :
  - 4 importateurs distincts : Pontivy, Sde 56, Siaep de Baud, Siaep de la Région de Rohan.



### DISTRIBUTION

Un réseau de 717 km  
984 096 m<sup>3</sup> consommés

En 2009 les abonnés domestiques ont consommé 692 943 m<sup>3</sup> soit en moyenne 101 litres par habitant et par jour et les abonnés industriels ou gros consommateurs 291 153 m<sup>3</sup>, soit un total de 984 096 m<sup>3</sup> (+1,82 % par rapport à 2008). Compte tenu des fuites (pour partie inévitables) et des besoins en eau du service (purges du réseau, poteaux incendie, lavages des réservoirs, ...), le rendement du réseau était de 95,0 % en 2009 (il était de 96,0 % en 2008).



Rendement du réseau

### QUALITÉ

La démarche de protection de la ressource en eau est en cours de finalisation.



### PRIX

301,73 € pour 120 m<sup>3</sup>

Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m<sup>3</sup> consommé. Au total, un abonné domestique consommant 120 m<sup>3</sup> payera en 2010 entre 286,54 € et 301,73 € (sur la base du tarif du 1<sup>er</sup> janvier 2010, toutes taxes comprises), avec une variation par rapport à 2009 comprise entre - 0,28 % et 2,14 %. Sur ce montant, 38 % reviennent à l'exploitant pour l'entretien et le fonctionnement, 44 % reviennent à la collectivité pour les investissements et les taxes s'élèvent à 18 %.



Répartition des montants collectés

# Voyage, voyage...

E  
C  
O  
L  
E

## Les premiers secours à l'école :

Sarah, Sophie et Thierry ont initié les enfants de la Maternelle au CM aux premiers gestes à apporter lors d'un malaise, d'une plaie ou d'une brûlure.



## Remise du diplôme d'anglais :

5 enfants de cycle 3 ont eu le niveau A1 en anglais. Ils ont reçu lors d'une cérémonie officielle un diplôme.

## La kermesse :



C'est dans une ambiance colorée que les enfants ont défilé dans les rues de Kerfourn au rythme des danses données par Pontivy Country.

## Jeux départementaux : jeudi 17 et vendredi 18 juin



Les enfants de Kerfourn lisent pendant la cérémonie.

En deux jours, 3400 enfants ont été accueillis à Noyal-Pontivy.

Une cérémonie religieuse a débuté les journées. Puis, différents jeux et ateliers ont animé les journées. Le vendredi, les enfants de cycle 3 ont réalisé le défi d'écrire avec les 2000 enfants un message : « Vive les jeux de Noyal-pontivy,

UGSEL 56. »



N  
O  
T  
R  
E  
D  
A  
M  
E

## Dernière étape de notre voyage : la Polynésie

Les enfants de cycle 2 ont découvert les fruits : papaye, mangue, citron vert, ananas, fruit de la passion, noix de coco.

Un jeu de l'oie sur le thème de la Polynésie a été organisé pour les enfants de cycle 2 et de cycle 3.



### **Notre sortie scolaire** : lundi 28 juin

Nous nous sommes dirigés vers l'abbaye de Bon repos. Nous avons découvert les lieux à travers une chasse à l'image et un atelier avec un TBI. Nous avons suivi les traces des constructeurs de pont. L'après-midi, nous avons navigué sur le lac de Guerlédan.



### **Changement à la rentrée** :

En septembre, les enfants et les parents découvriront deux nouvelles têtes. Frédéric et moi-même quittons l'école. Sabrina Michel prendra la direction avec les cycles 2. Céline Joubier prendra la classe de cycle 3. Nous avons passé d'agréables années dans cette école. Merci à tous ceux qui nous ont soutenus dans nos actions : fêtes, défilé, matinée jeux...

Anne Le Bobinnec

Les enfants lors de la sortie de juin.



*Bonnes vacances.*

---

## **A R R E T E FIXANT LES CONDITIONS DE DESTRUCTION DES CHARDONS**

**Article 1er** : Sur l'ensemble du territoire, les propriétaires et usagers sont tenus de procéder à la destruction des chardons des champs (*Cirsium arvense*) dans chacune des parcelles qu'ils possèdent ou exploitent, dont ils ont la jouissance ou l'usage.

L'État, la Région, le Département et les communes sont astreints, en ce qui concerne leur domaine public et privé, aux mêmes obligations que les particuliers.

**Article 2** : La destruction des chardons devra être effectuée pendant toute la période de végétation, de préférence par voie mécanique et être terminée au plus tard avant leur floraison.

L'utilisation de produits phytosanitaires est strictement interdite dans le cadre de l'entretien des bandes tampons. A titre dérogatoire, un traitement plant par plant est admis au-delà de la zone de non traitement de 1 mètre de large à partir de la berge de tout cours d'eau, fossé, canal ou point d'eau.

Les produits phytosanitaires doivent être utilisés dans le strict respect de leur autorisation de mise sur le marché.

## Visite du zoo de Pont-Scorff pour l'école publique



Lundi 28 juin, les élèves de l'école publique se sont rendus au zoo de Pont-Scorff. Sous un magnifique soleil, les élèves ont découvert les animaux d'Afrique, d'Asie, d'Océanie, d'Amérique et bien sûr d'Europe. Au cours d'un spectacle, ils ont rencontré les Mal-aimés qu'ils ont pu toucher. (chouettes, rats, tortues de Floride et bien évidemment les serpents !). La journée s'est terminée par le spectacle des otaries,

spectacle très apprécié par les enfants.



Ecole Jean de la fontaine - Rentrée scolaire 2010

Si vous souhaitez inscrire votre enfant, la directrice sera présente dans l'école le lundi 30 août et le mercredi 1<sup>er</sup> septembre de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. Sinon, prenez contact avec la Mairie.

La rentrée est prévue le jeudi 2 septembre.

Bon été à tous